

L'autodétermination dans la protection juridique des majeurs



Professionnel
du médico-social

PROFIL DU STAGIAIRE

Les MJPM et professionnels d'associations tutélaires, les professionnels de structures médico-sociales qui travaillent avec des personnes bénéficiant d'une mesure de protection juridique.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre le concept d'autodétermination, en intégrant ses fondements légaux et éthiques.
- Adapter l'accompagnement des personnes protégées, en prenant en compte leur droit à l'autodétermination.
- Développer des stratégies de gestion des situations à risque, tout en respectant la liberté de choix des personnes protégées.
- Encourager et renforcer l'autodétermination, afin de favoriser leur participation active dans le fonctionnement des services.

INFOS PRATIQUES

Durée : 1 jour (7h)

Prérequis : Aucun

Lieu : À définir

Formation en intra

Prix : 2500€ TTC
(des frais de déplacements peuvent s'ajouter)

Date et délais : Selon disponibilités du client

Modalités d'inscription : Remplir le formulaire
ou par mail : formation@francetutelle.org

CONTENU (PROGRESSION PÉDAGOGIQUE)

Comprendre l'autodétermination

- Définition, principes et illustration par des exemples concrets
- Histoire et évolutions des concepts d'autodétermination

Autodétermination et protection juridique : une compatibilité possible ?

- Analyse de cas pratiques
- Approche SWOT de l'autodétermination

Obstacles et leviers de l'autodétermination

- Les freins à la démarche d'autodétermination
- Le pouvoir d'agir : définition et impact
- Les étapes clés d'une prise de décision autodéterminée

Prise de décision et gestion des risques

- Les décisions de la personne protégée : quels risques ?
- Analyse des risques et introduction aux concepts de Valorisation des Rôles Sociaux (VRS) et de pair-aidance
- Étude de cas et élaboration d'un tableau des risques

Stratégies et outils pour favoriser l'autodétermination

- Axes d'intervention et actions de participation des personnes protégées
- Propositions concrètes pour intégrer l'autodétermination dans l'accompagnement
- Implication des personnes protégées dans la réflexion et la prise de décision
- Travail sur le DIPM (Document Individuel de Protection des Majeurs) et mise en place d'un plan d'actions

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES



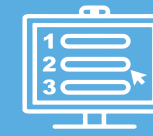
Documents supports
de formation projetés



Exposés théoriques



Étude de cas
concrets



Quizz en ligne



Mise à disposition
en ligne de documents
supports à la suite
de la formation

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mise en situation
- Formulaires d'évaluation de la formation